

DEPARTEMENT DU LOT

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE
De
SALVIAC



Compte-rendu du conseil municipal du 14 mai 2014.

Présents : Alain Faucon, Marcel Paul, Anne-Marie Delpech, Xavier Leglaive, Elisabeth Ménadeau, Philippe Balat, Catherine Benazeraf, Hélène Bureau, Christian Doby, Christian Farguet, Bernard Gay, Viviane Iragnes-Colin, Ingrid Puyo, Philippe Ruscassié, Marie-Thérèse Souriat.

Secrétaire de séance : Elisabeth Ménadeau

Ordre du jour :

1. Affectation des résultats 2013
2. Vote des budgets primitifs 2014
3. Commission communale des impôts directs
4. Attribution du nom d'Emile Mompert au collège de Salviac
5. Projet d'extension du centre d'incendie et de secours de Salviac « cession de terrain »
6. Désignation des délégués au Syded du Lot : collège assainissement – collège eau potable
7. Adhésion au syndicat départemental d'aménagement et d'ingénierie du Lot
8. Recouvrement contentieux (titres émis par la commune et ses budgets annexes)
9. Questions diverses

1. Affectation des résultats 2013 :

134.329€ sont affectés au budget communal recette d'investissement, au chapitre 1068 « excédents de fonctionnement ».

2. Vote des budgets primitifs 2014 en collaboration avec Christelle Corniot, des Finances Publiques, qui l'a présenté :

- **CCAS** : 3600€
- **Caisse des écoles** : 120.382€
- **Budget de l'eau** : 302.562€ en exploitation, 286.107€ en investissement
- **Budget assainissement** : 64.655 en exploitation, 31.486€ en investissement
- **Budget communal** :

. **Fonctionnement** : 869.742€ contre 821.249€ en 2013 :

En charges de personnel, les nouveaux rythmes scolaires en septembre ; en charges de gestion courante : la reprise par la commune de la contribution au SDIS (39.000€ par an), la part communale (à titre d'employeur) de 16.000€ de cotisations rétroactives d'une caisse complémentaire élus pour Jean-Pierre Cabanel, en charges exceptionnelles la régularisation de 9747€ d'annulation de titres émis depuis 1996. A noter la baisse de la DGF (dotation globale de fonctionnement) de 4%.

. **Investissement** : le budget s'équilibre à 847.373€. Les nouveaux projets sont volontairement réduits : 7896€ pour la salle des fêtes, 130.152€ pour le Trésor d'église, 90.000€ pour la place Marie Sudres, 21.300 pour l'acquisition du bâtiment place de la mairie.

Les subventions aux associations ont été votées pour un montant global de 17.193€, en privilégiant celles qui organisent le plus de manifestations et sont le moins gourmandes en aides directes de la mairie (prêt de salles communales).

3. Désignation remise.

4. Vote de validation de l'attribution du nom d'Emile Mompert au collège de Salviac.

5. Un projet d'extension du centre de secours actuel a fait l'objet de rencontres avec les responsables du SDIS du Lot. La commune a proposé la mise à disposition du terrain attenant (dit boulodrome). Le SDIS désire acquérir le terrain, le conseil a donné son accord.

6. Philippe Ruscassié et Christian Doby ont été désignés comme délégués au SYDED

7. Le conseil décide de s'accorder un délai de réflexion.

8. mandat est délivré à Mme Corniot en cas de recouvrement contentieux pour les titres émis par la commune.

9. la date du mai communal a été validée : rendez-vous devant la mairie le 24 mai à partir de 16 h 00, installation du mai suivie du vin d'honneur halle Benoit Serres.

Salviac le 19 mai 2014

Le maire
Alain Faucon